

RAPPORT N° 06/6-37
au Conseil Municipal

OBJET

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES GRANDS AXES DE CIRCULATION

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

1 DEFINITION DES BESOINS

Pour assumer les charges supplémentaires occasionnées par l'entretien des espaces verts attenants aux grands axes de circulation (Boulevard Sud et Boulevard Lancastel), la Ville souhaite lancer une consultation pour la mise en place d'un marché traité à prix forfaitaires décomposé en deux lots.

Les prestations prises en compte dans ce marché, consistent en :

- . tonte,
- . débroussaillage,
- . désherbage,
- . élagage d'entretien,
- . entretien des massifs,
- . balayage.

2 ALLOTISSEMENT

Le marché de prestations de services, objet de la présente consultation, se décompose comme suit :

- Lot 1 Boulevard Sud (du Pont Vinh San à la Rue Mazagran/ du Rond-Point Doret à la Technopole),
- Lot 2 Front-de-Mer (du parking SFR à la Ravine du Butor)

3 DUREE

Le marché prend effet à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre de la même année, avec possibilité de reconduction expresse sans que sa durée totale ne dépasse quatre années civiles.

RAPPORT N° 06/6-37

Les dépenses prévisionnelles se répartissent comme suit :

LOT	Montant annuel		
	HT	TVA	TTC
1 Boulevard Sud	90 000,00	7 650,00	97 650,00
2 Front-de-Mer	50 000,00	4 250,00	54 250,00
Montant total	140 000,00	11 900,00	151 900,00

4 PROCEDURE DE PASSATION DE L'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres ouvert (articles 10, 33, 57 à 59 du code des marchés publics).

Les crédits nécessaires pour ces prestations seront inscrits au budget principal 2007- section de fonctionnement - chapitre 011 - compte 61880005 - fonction 823.

5 DEMANDE D'AUTORISATION

Je vous demande :

- 1° d'approuver le projet ;
- 2° d'adopter les procédure de passation, mode de dévolution et caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (articles 10, 33, 57 à 59 du code des marchés publics),
 - les crédits définis au budget principal 2007 sous les chapitre 011, compte 61880005 et fonction 823 ;
- 3° d'autoriser le lancement de la procédure ;
- 4° de m'autoriser à passer et à signer le(s) marché(s) pluriannuel(s) avec le(s) prestataire(s) retenu(s) par la commission d'appels d'offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



[Signature]

Maire de la Ville de VICTORIA

**DELIBERATION N° 06/6-37
du Conseil Municipal
en séance du lundi 4 décembre 2006**

OBJET

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES GRANDS AXES DE CIRCULATION

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire au Budget principal 2007 sous les Chapitre 011, Compte 61880005 et Fonction 823 ;

Sur le RAPPORT N° 06/6-27 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve les procédure de passation, mode de dévolution et caractéristiques du marché de services pour l'entretien des espaces verts des grands axes de circulation sur le territoire de la commune.

ARTICLE 2

Autorise le lancement de la procédure.

ARTICLE 3


Autorise le Député-Maire à passer le(s) marché(s) avec le(s) prestataire(s) retenu(s) par la commission d'appel d'offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

DELIBERATION N° 06/6-37

ARTICLE 4

Autorise le Député-Maire à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 1^{er} DEC. 2006

LE DEPUTE-MAIRE

LE MAIRE René-Paul VICTORIA

